

Juin-Août 2007
Numéro 79

ATTAC Infos dans la Vienne

Après le 6 mai 2007

L'élection présidentielle a rendu son verdict. La mise en œuvre du programme du président élu est devant nous. Avec pour perspectives de nouvelles attaques des droits sociaux, une relance de l'intégration économique européenne dans la mondialisation libérale, tout en jouant sur le registre de la peur et sur les ressorts de la xénophobie.

Dans ce nouveau contexte politique, Attac doit renouveler sa réflexion et définir une stratégie pour rendre plus efficace son action d'éducation populaire, d'autant plus que nombre de citoyens appartenant aux catégories populaires se sont laissés séduire par un discours en appelant à l'ordre et à la sécurité.

Quelle analyse de la situation post-élection présidentielle 2007 et quelles perspectives ?

Initié par Dominique Plihon, président du Conseil scientifique, ce dossier de 136 pages réunit une trentaine de contributions ; elles analysent les raisons de l'élection de Nicolas Sarkozy, la situation qu'elle crée en France et concluent sur les leçons que peut en tirer Attac afin de dégager de nouvelles perspectives d'actions. Les documents présentés dans ce dossier proviennent tous de membres d'Attac, excepté celui de Pierre Beaudet. Ils sont classés par ordre chronologique.

La poursuite éventuelle du débat fera l'objet d'un second dossier.

Dossier à l'adresse : <http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique1014>

Au sommaire :

- p. 1 : Après le 6 mai...
Univ. d'été d'Attac
- p. 2 : Rendez-vous,
Poitou-Charentes...
- p. 3 : Mais transgéniques,
Luttes biologiques...
- p. 4 : Attac,
Châtellerault,
- p. 5 : Rencontre Attac,
Réveil syndical...
- p. 6 : Agenda,
Après le Conseil...
Adhésion 2007

Ont participé à ce numéro :

A. Bernier, C. Blanchard,
D. Leblanc, J. F. Meunier,
J. Pasquier

Université d'été d'ATTAC - 24 au 28 août 2007 -

La 8ème Université d'été se déroulera à l'université de Toulouse II - Le Mirail, du 24 au 28 août 2007.

Chacun des piliers du libéralisme, que le manifeste altermondialiste propose d'abattre comme phase indispensable à la construction du monde que nous voulons, constituera une filière au sein de laquelle plus de 70 séances essaieront d'approfondir aussi bien les ressorts théoriques qui fondent la démarche que les alternatives proposées.

Programme complet :

<http://www.france.attac.org/spip.php?article7077>

Bulletin d'inscription :

<http://www.france.attac.org/spip.php?article7081>

Informations pratiques :

<http://www.france.attac.org/spip.php?article7076>



Bulletin des travaux scientifiques d'Attac

(<http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique997>)

La lettre du CS a été créée au début 2007 pour favoriser les échanges entre le conseil scientifique et les comités locaux d'Attac.

Nous pensons avoir atteint en partie notre objectif dans la mesure où les contributions et informations venant du Conseil scientifique circulent désormais sur les listes locales.

Mais nous aimerions aller encore plus loin dans ces échanges. Nous souhaitons que, grâce à cette lettre électronique, les échanges se développent aussi des comités locaux vers le conseil scientifique. Nous sommes convaincus que cela serait fructueux !

Nous faisons ces propositions :

- envoyez vos suggestions pour améliorer cette lettre et la rendre plus interactive ;
- envoyez vos réactions et commentaires sur les textes et documents diffusés ;
- faites-nous part des actions menées dans les comités locaux et qui méritent d'être connues ;
- envoyez vos contributions, notamment les travaux réalisés dans vos comités locaux afin qu'ils soient plus largement diffusés.

Mél : cs@attac.org

Rendez-vous à la rentrée...

Il n'aura échappé à personne que l'activité d'Attac Poitiers a subi cette dernière année une chute spectaculaire : le groupe local ne s'est réuni qu'à grand peine avec à chaque fois un nombre réduit de participants.

La faute à qui ? à quoi ?

Tout d'abord un grand vague à l'âme suite à la situation catastrophique issue des « vraies-fausses » élections du conseil d'administration en 2006 et à la guerre entre les 2 « clans » qui s'affrontaient. Pas très motivant pour s'investir dans l'association, pour développer des actions locales. Nos voisins de Châtellerauld et de Montmorillon ont eux continué de fonctionner plus régulièrement.

L'organisation de l'université d'été 2006 nous a aussi pas mal épuisé et l'ambiance du moment a mis à mal le peu d'énergie qui restait.

Les élections ont mobilisé un certain nombre de membres actifs du groupe local et au final, l'activité du comité local s'est donc réduite à peu de choses.

Et quand les énergies manquent, quand la motivation fléchit, l'activité s'en ressent...

Cela va t-il changer à la rentrée ?

Et bien c'est vous qui le direz et qui le ferez, puisque la réunion de rentrée d'Attac Poitiers aura lieu le mardi 11 septembre à 20 h 15 à la Maison du peuple, salle Timbaud.

- A nous collectivement de redéfinir un projet d'action local
- A nous de relancer un bureau local,
- A nous de relancer des initiatives et de les proposer au public poitevin,

Pour aider à la motivation la présence des militants et adhérents locaux, nous avons pris contact avec le siège d'Attac afin de nous assurer de la présence d'un des deux co-présidents de l'association, Jean-Marie Harribey ou Aurélie Trouvé. Nous attendons une réponse, mais nos comptes bien vous annoncer une réponse positive avant la fin du mois d'août.

A suivre donc.

Quand au projet d'AMAP évoqué lors d'un précédent Attac Infos, il sera relancé (lui aussi) dès septembre, on vous tient au courant (promis, juré...) Surveillez vos méls !

Poitou-Charentes : 460 hectares de maïs transgéniques déclarés

Le dépouillement des 23.000 dossiers n'est pas terminé mais à l'heure actuelle, les cultures plein champ de maïs transgénique représentent 460 hectares en Poitou-Charentes. Dont 280 en Charente. « *Nous n'avons pas tout épluché mais nous n'avons eu aucune déclaration individuelle* », précise Vincent Favrichon, le directeur départemental de l'agriculture. Ce sont des déclarations collectives émanant des organismes de recherche, des semenciers ou des coopératives. Il s'agit de maïs Monsanto 810, résistant à la pyrale, une chenille, dont l'utilisation est suspendue en Allemagne. En France, les ministres de l'Ecologie Alain Juppé et de l'Agriculture, Christine Lagarde, ont annoncé hier qu'il continuera d'être vendu pour l'alimentation animale (lire aussi en page 59). Il a déjà fait l'objet d'essais dans la Vienne, à Civaux et Valdivienne. Impossible d'en savoir plus. Le sujet est sensible. Plus sensible encore en période électorale. L'administration régionale renvoie au ministère qui a prévu

de communiquer le nom des cantons et la superficie sur son site internet. Quand ? Difficile à savoir. « *Fin juin, de façon partielle. Peut-être en juillet* ».

Les réponses sont évasives. Rien d'étonnant pour Yves Manguy, membre du collectif Vigilance OGM. « *Il faut attendre ce qui va être mis sur le site. C'est quelque chose de très ambigu. Il n'est pas sûr que tous les agriculteurs auront déclaré. C'est le vrai marais. On ne sait pas où on va* », déplore le maire de Londigny, enjoint par le préfet de retirer son arrêté anti-OGM. Il est « *illégal car il intervient dans un domaine qui est, en la matière, de la compétence ministérielle* », écrit le secrétaire général Jean-Yves Lallart. Pas d'accord, Yves Manguy justifie sa décision au nom du « *principe de précaution inscrit dans la Constitution* » et des risques pour l'environnement. Il existe deux exploitations biologiques sur la commune. Or, le cahier des charges « bio » exige l'absence de contamination génétique.

Le maïs transgénique MON 810 reste autorisé en France

Le maïs transgénique MON810 de Monsanto, dont l'utilisation est suspendue en Allemagne, continuera d'être cultivé en France et d'y être vendu pour l'alimentation animale, ont décidé jeudi les ministres de l'Ecologie Alain Juppé et de l'Agriculture Christine Lagarde.

Cette décision suit un nouvel avis de la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) qui "relève qu'il n'y a pas à ce jour d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation environnementale de ce maïs", c'est-à-dire qu'il est jugé inoffensif pour les animaux et les autres cultures, selon un communiqué commun des deux ministres.

Le maïs concerné est autorisé depuis près de dix ans (depuis 1998) à la culture commerciale dans l'Union européenne. La CGB avait déjà examiné le dossier en avril 1996 et exprimé alors un avis favorable.

Le MON810 vise à protéger les cultures de la pyrale du maïs, une sorte de papillon dont les larves se nourrissent de l'intérieur des tiges de la plante.

En France, environ 30.000 hectares de cette variété sont cultivés, selon les déclarations de semenciers recoupées par les ONG.

Le nouvel avis de la CGB avait été demandé le 24 mai, après la décision des autorités allemandes de suspendre leurs importations de ce maïs OGM.

M. Juppé et Mme Lagarde ont "pris acte de l'avis rendu par la CGB", tout en assurant qu'ils feront preuve d'une "grande vigilance sur la manière dont sont conduites en France les cultures d'organismes génétiquement modifiés".

Le 25 mai, M. Juppé avait indiqué au Parisien qu'il pourrait décréter un moratoire sur le MON810. "L'Allemagne vient de suspendre l'autorisation du MON810. Dans ce cas précis il faut s'inspirer du cas allemand", avait-il dit.

Mme Lagarde avait nuancé ces propos peu après en estimant qu'il ne fallait "pas se précipiter. Il faut se donner le temps de la réflexion".

Greenpeace avait affirmé attendre "une décision qui fera figure de premier test de l'engagement écologiste du gouvernement".

"Le risque du MON810 est totalement indéterminé, sur la chaîne alimentaire et sur les écosystèmes. Les études totalement insuffisantes de toxicité manquent absolument de pertinence", avait alors indiqué Arnaud Apoteker, responsable des campagnes OGM de l'ONG.

Jeudi, M. Apoteker a réagi à la décision gouvernementale en dénonçant "les lobbies de l'agriculture intensive" qui ont selon lui "plus de poids que la protection de l'environnement".

A propos de l'étude commandée par Greenpeace qui révélerait l'existence d'éléments nouveaux concernant le MON810, Monsanto France avait suggéré à l'organisation "de la soumettre aux autorités réglementaires et scientifiques françaises ou européennes" car "la variabilité de plante à plante est un phénomène banal dans les systèmes biologiques, l'environnement ayant naturellement un effet sur les organismes vivants et sur leur métabolisme".

La possibilité d'un moratoire avait aussi déclenché la colère des producteurs de maïs.

"C'est une affaire politique, on n'est plus dans la rationalité. La rationalité devrait au contraire permettre d'accélérer le mouvement en faveur des OGM car l'Europe va perdre sa compétitivité vis-à-vis des Etats-Unis", avait affirmé à l'AFP Christophe Terrain, président de l'Assemblée générale des producteurs de maïs (AGPM).

Paris, 15 juin 07 (AFP)

Lutte biologique contre la pyrale du maïs

La coopérative agricole Civray-Capsud a engagé une opération d'envergure contre la pyrale du maïs. Elle a choisi la lutte biologique en utilisant des trichogrammes ou micro-guêpes. Ainsi des diffuseurs biodégradables contenant 9.000 triche-grammes sont répartis dans les champs.

La coopérative agricole Civray-Capsud, dirigée par Bernard François, vient de lancer une opération de grande envergure contre la pyrale du maïs, un dangereux ravageur. Les chenilles issues des œufs de ce papillon perforent la plante entraînant des dégâts importants qui peuvent aller jusqu'à 50 % de perte de rendement, ainsi qu'une fragilité de la tige. La technique habituelle de distribution d'insecticide par moyen aérien (hélicoptère), peu précise et dangereuse a été abandonnée, l'objectif de la coopérative Civray-Capsud est de protéger le maïs contre la pyrale en évitant les dégâts directs au champ. Le choix environnemental a été retenu malgré le surcoût représenté et le surcroît de main-d'œuvre demandé.

Lâcher de trichogrammes

Le principe consiste à lâcher ces « micro-guêpes », appelées trichogrammes, qui vont aller pondre et se développer dans les œufs de la pyrale du maïs en les détruisant et recommencer leur cycle après 15 jours à 3 semaines d'incubation selon les conditions climatiques.

La méthode est basée sur la pose de diffuseurs biodégradables contenant 9 000 trichogrammes (micro-guêpes) sous forme d'œufs de papillons parasites, qui sont répartis uniformément à raison de 25 points par hectare.

Ainsi, pour les 3 200 hectares dépendant de la Coopérative Civray-Capsud, les producteurs adhérents devront parcourir environ 1 800 km en 3 jours à partir de la date de réception des tricho-grammes, issus du laboratoire Biotop, société du groupe Invivo, partenaire de la coopérative.

Xavier Couturier, directeur de région Est Vienne Charente, Daniel Mérigot, adhérent de la coopérative, président d'ECAIR se sont rendus à Blanzay sur la parcelle de Daniel Cottreau participant à ce marathon des défenseurs de la nature. Daniel Cottreau a montré les diffuseurs biodégradables qui sont installés au milieu du champ de maïs et dont dans un premier temps, 3 000 trichogrammes s'envoleront, puis 5 jours après 3 000 autres et ensuite les 3 000 derniers.

Centre Presse 09-10 juin 2007

Attac Châtelleraut : réunion du 9 mai

1) Commission consultative des services publics de la communauté d'agglomération du pays Châtelleraudais

La prochaine CCSP se réunira le 31 mai. A. Grandet nous y représente. Il se pose beaucoup de questions quant à l'utilité de participer à cette commission. Il n'a pas les éléments pour dans cette commission jouer un rôle autre que figuratif. Il se sent démuni. 3 secteurs : les transports urbains, les déchets domestiques, l'assainissement.

Question sur les transports : pourquoi n'est-on pas revenu en régie ? Concernant les déchets : un gros projet est en cours. Un syndicat (CODEVAL) est constitué ; "on irait vers une régie". Actuellement il serait demandé à un cabinet d'étude de préparer le projet concernant les déchets de l'"agglomération"... Pour y voir plus clair nous proposons une rencontre avec G. Gratteau en charge du dossier à la CAPC 22 mai.

2) Préparation d'un tract/questions aux futurs candidats aux législatives, pour informer l'opinion publique.

Mise au point du tract par Dominique, André, Gaby... Transmission des questions aux candidats. (faut-il les rencontrer ?) **Distribution le 1er juin et 2 juin.**

Thèmes proposés : libre concurrence de l'électricité et du gaz au 1er juillet prochain, la santé, les impôts, le travail.

3) Tour de table concernant les élections présidentielles et ATTAC national.

Concernant les élections présidentielles :

Absence de débat politique, le mythe de l'homme fort. Au second tour, les plus de 65 ans ont voté à plus de 64 % pour Sarkozy qui n'est majoritaire que chez les retraités et inactifs (58 %) chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (82 %).

Cet homme est dangereux ! Mais en fait ça va déjà mal depuis 5 ans. Les gens socialement isolés "on ne peut pas les toucher". "On ne peut toucher les citoyens que sur des thèmes qui les concernent dans leur vie de tous les jours".

ATTAC national a été absent pendant cette campagne. Il n'a pas appelé à voter contre Sarkozy, alors qu'il avait appelé à voter contre Le Pen il y a 5 ans. Seule la tendance "Avenir d'ATTAC" a "foncé" sur ce sujet. Pourtant ATTAC a été créé pour lutter contre le néolibéralisme. On a besoin plus que jamais "d'éducation populaire" !

Que peut-on faire pour les législatives ?

Rencontrer les candidats dans les réunions publiques, leur poser des questions, faire paraître les questions et réponses dans les journaux. D'où l'idée des tracts ci-dessus.

4) Les sans papiers : Le point sur la procédure d'expulsion des 2 congolaises élèves à St Gabriel.

Elles sont expulsables depuis le 12 avril dernier. 2 dossiers en cours : au tribunal administratif et un recours gracieux au préfet. Dominique participe au collectif de soutien. Mise en place d'un réseau téléphonique si expulsion effective. Leur frère et belle sœur qui sont leur seule famille habitent Châtelleraut et ont une nationalité de l'union européenne. Concert de soutien le 19 mai.

Communauté d'EMMAUS

En 15 jours 4 personnes d'origine africaine ont été arrêtées. L'une d'elle est passée au tribunal administratif ce 9 mai. (en rétention depuis 15 jours avec un arrêté de reconduite à la frontière. Dans ce cas, le jugement a annulé toute la procédure et a donné tort au préfet : ce n'est qu'une situation parmi d'autres !

4) Rencontre avec les groupes de Poitiers et Montmorillon à Châtelleraut le 30 mai salle Camille Pagé à 20h30

Au cours de cette soirée nous projeterons le film sur la scap "Merceron" de Châtelleraut. Tout le groupe est invité.

5) Divers

Samedi 2 juin à Adriers, fête des Services publics. On nous demande de témoigner sur l'eau/l'assainissement à Châtelleraut. **Le 22 et 23 juin** : Fête des Châtelleraudais.

Réunion des comités locaux de la Vienne le 30 mai 2007

Groupes de Châtelleraut, Poitiers, Montmorillon. La projection du film sur la **Scop Merceron** de Châtelleraut est ajournée.

1. Questions diverses

- **CNCL** : Guy François nous y représentait. L'ambiance était plus constructive même si les tensions subsistent.

Thèmes des différents ateliers :

- La délinquance financière.
- La collecte des déchets : intervention du groupe de

Montmorillon qui travaille de façon très constructive avec le collectif anti-libéral de Chauvigny.

- Le fonctionnement démocratique d'Attac
- Les Marches contre le G8 : La répression en Allemagne a eu peu d'échos dans la presse française.
- Les médias.

Les chemins de découverte en Avignon du 8 au 12 juillet 2007

- **L'Université d'été à Toulouse** du 24 au 28 août, le thème essentiel sera le manifeste.

Attac à Châtelleraut

D. Blanchard : 05 49 23 37 52
chatelleraut@attac.org

Attac à Montmorillon

16, rue des récollets BP 30 099
86 502 Montmorillon Cedex
montmorillon@attac.org

**Pour contacter Attac
dans la Vienne**

Correspondant Attac à Loudun
loudun@attac.org

Attac à Poitiers

14, Les Alleuds 86 240 Ligugé
A. Agneray : 05 49 45 01 73
D. Leblanc : 05 49 41 16 37 poitiers@attac.org

Qui participe ? se mettre en relation avec Caroline de Montmorillon

- **Le site Attac 86** n'est pas actualisé. Proposition de Jean-Pierre Huot de le faire fonctionner par SPIP, afin de l'alimenter régulièrement. Il contacte G. Guillot de Poitiers

- **Manifestation du collectif de la défense des services publics** à Adriers le 2 juin 2007. C'est le lieu symbole de lutte où la poste a été sauvée grâce à un collectif soutenu par les élus mais ce n'est plus un bureau autonome.

Prises de paroles des maires de St-savin, de Queaux, de Saulgée et des enseignants contre les fermetures de classes et le démantèlement du lycée professionnel

- l'après-midi pour les autres services publics : les hôpitaux, le service de l'eau avec Châtelleraut : *la vérité*

ble question est celle du pouvoir des élus face aux administrations des services publics.

2. Les actions dans chaque groupe

Poitiers : l'investissement dans l'université d'été a quelque peu épuisé les énergies...

Montmorillon : A la rentrée, projection de film comme support de débat : les alternatives au chômage : *Sous la pluie du Nord* (Sur la Colombie, sur les herbicides)

- Jumelage avec Attac à Saarlouis en Allemagne en vue de la préparation de l'Université d'Été Europe à Sarrebruck en 2008

Châtelleraut :

- Rédaction par Dominique d'un tract en 5 points à l'adresse des candidats aux législatives concernant l'ouverture à la concurrence du mar-

ché de l'électricité, la sécurité sociale, la fiscalité, la réforme des retraites, les heures supplémentaires. Il sera distribué aux citoyens. la réponse des candidats sera communiquée dans la presse locale. Répartition des équipes de distribution.

- Commission des Services publics de la communauté d'agglomération concernant les transports et l'assainissement le 31 mai 2007 participation de André Grandet.

- Soutien au collectif anti-expulsion de deux lycéennes congolaises de St-Gabriel.

Prochaines réunions :

Châtelleraut : **20 juin 20 h 30**

Le collectif : mercredi 3 octobre à 20h30 : Montmorillon à 20 h 30 MJC des Recollets pour la réactivation du site d'Attac 86

Réunion de rentrée (et de relance) d'Attac Poitiers :

mardi 11 septembre, 20 h 15

Maison du peuple, salle **Timbaud** (rue St Paul)

REVEIL SYNDICAL EN RUSSIE

Grève des salariés de Ford début février, journée nationale de solidarité avec les syndicats alternatifs le 18 mars, grève des camionneurs de la Poste de Saint-Petersbourg le 3 avril. Ce ne sont que quelques faits, parmi les plus frappants, illustrant le redémarrage des luttes syndicales de ces derniers mois. (<http://www.france.attac.org/IMG/pdf/attacinfo571.pdf>)

Encouragés par l'exemple de Ford (dont l'usine est située dans la région de Saint-Petersbourg), les salariés de la Poste ont sauté le pas. Mi-mars, ils ont créé un nouveau syndicat, la partie la plus militante des salariés quittant les rangs de la confédération traditionnelle FNRP (Fédération des syndicats indépendants de Russie, héritière de l'ancienne confédération soviétique). L'auto-organisation n'a pas tardé à porter ses fruits : le 3 avril, 30 camionneurs de la Poste ont refusé d'acheminer le courrier, obligeant par leur grève spontanée le directeur-adjoint régional de la Poste à venir lui-même parlementer pour obtenir la reprise du travail. Les salariés ont tenu deux heures, qu'ils présentent comme une grève d'avertissement. Pour le 9 avril, les syndicalistes, avec l'aide du Comité d'actions solidaires de la région de Saint-Petersbourg, préparent un piquet de grève devant la direction régionale de la Poste. Les revendications touchent

non seulement au salaire, mais également aux conditions de travail, à la reconnaissance du syndicat, et même à l'amélioration du service postal pour la population.

Dans la même région (à Vsevolojk, la localité où se trouve l'usine Ford), les salariés de la fabrique d'emballage de thé « Nevski Porogi » se sont organisés eux aussi en syndicat alternatif, également dans la foulée de la grève chez Ford. La différence est qu'auparavant – depuis les 6 ans que fonctionne l'usine – n'existait aucune structure syndicale, ce qui permettait au patronat d'agir à sa guise. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est partie de la promesse, non tenue, du directeur de doubler la rémunération des journées de travail coïncidant avec les fêtes de fin d'année 2006. (...) Début avril, les salariés menacent de se mettre en grève s'ils n'obtiennent pas satisfaction de leurs revendications, au premier rang desquelles – double rémunération du travail effectué pendant les fêtes, mise à disposition d'un local pour le syndicat, admission dans l'entreprise d'un inspecteur du travail indépendant, révision du règlement intérieur, amélioration des conditions de travail et hausse du salaire, en particulier pour les travailleurs immigrés, très nombreux dans l'usine. (...)

Extraits du **Grains de sable N° 571**, Carine Clément, Commission Internationale d'Attac France, sociologue, directeur de l'Institut de l'Action Collective.

Après le Conseil Européen des 20 et 21 juin...

Agenda

- du 24 au 28 août, 8^{ème} université d'été d'Attac à Toulouse.

- 11 sept. : 20 h 15, réunion de rentrée, Maison du peuple, **salle Timbaud** (Attac Poitiers)

- en sept. : 20 h 30, réunion de rentrée, salle Camille Pagé (Attac Châtellerauld)

- en sept. : 20 h, réunion de rentrée, à la MJC (Attac Montmorillon)

- 3 octobre : Réunion des groupes Attac à Montmorillon (MJC)

- 16 nov : A Poitiers, début de la semaine de la solidarité.

... QUEL SERA L'AVENIR DE L'EUROPE ?

Le vote contre le projet de Traité constitutionnel européen (TCE) a été, avant tout, le refus d'une Europe néolibérale et antidémocratique. Il a entraîné une période d'attente de la part des gouvernements et des institutions européennes qui n'avaient pas envisagé une telle situation.

Les grandes manoeuvres

Cette période est maintenant terminée et les initiatives diplomatiques se multiplient. La déclaration de Berlin, signée au mois de mars par les gouvernements, prévoit "d'asseoir l'Union européenne sur des bases communes renouvelées d'ici les élections au Parlement européen de 2009". Ces dernières ne serviront donc ni à débattre ni à se prononcer sur ces "bases communes renouvelées" qui ne seront discutées qu'entre les gouvernements.

Le Conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement du mois de juin devrait fixer un échéancier pour la rédaction d'un nouveau traité.

Le président de la République se déclare partisan d'un "traité simplifié". Au mépris de toute règle démocratique, il désire que ce texte ne soit pas soumis au peuple français, mais simplement adopté par le Parlement. Il s'agit, après le refus du TCE, d'empêcher nos concitoyens de se prononcer sur l'Europe qu'ils désirent.

Débattre et se mobiliser

Les mois qui viennent risquent donc d'être décisifs pour l'avenir de l'Europe, c'est-à-dire pour notre avenir.

La Commission européenne veut faire adopter une directive sur la libéralisation totale des services postaux qui détruirait le service public. Elle a édité un "Livre vert" visant à déréglementer le droit du travail en Europe. L'ouverture totale de l'électricité à la concurrence prévue pour le 1er juillet va avoir des conséquences désastreuses avec des augmentations tarifaires importantes et des risques dans la gestion du réseau.

Bien que les peuples d'Europe refusent que l'Union européenne soit un espace d'imposition des politiques néolibérales, les gouvernements et la Commission veulent pouvoir tranquillement discuter et adopter le texte d'un nouveau traité qui permettrait à l'Union européenne de continuer comme si le TCE n'avait pas été rejeté.

Attac propose à ses partenaires du mouvement social et de la presse de prendre l'initiative d'un redémarrage du débat démocratique. Pour faire échec aux projets d'un traité au rabais et d'une poursuite de la destruction progressive des services publics et du droit du travail, pour imposer la prise en compte des aspirations sociales et écologiques, il convient d'élargir la mobilisation citoyenne au-delà des clivages qui étaient apparus en 2005. C'est la condition d'une refondation d'une Europe démocratique.

<http://www.france.attac.org/a7161>

Bulletin d'adhésion 2007

NOM (en capitales) : _____ PRENOM : _____

Homme Femme Date de naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Mobile : _____

Adresse électronique : _____

Je souhaite que ces renseignements restent confidentiels et ne soient pas communiqués au comité d'Attac de ma ville, région ou pays.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Bulletin à renvoyer à **ATTAC Services Adhésions 60 646 CHANTILLY Cedex**

J'adhère à Attac et verse pour l'année civile 2007 un montant (incluant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de :

(tranches de revenu mensuel)

<input type="checkbox"/> 0 à 450 €	12 €
<input type="checkbox"/> 450 à 900 €	20 €
<input type="checkbox"/> 900 à 1 200 €	34 €
<input type="checkbox"/> 1 200 à 1 600 €	45 €
<input type="checkbox"/> 1 600 à 2 300 €	60 €
<input type="checkbox"/> 2 300 à 3 000 €	70 €
<input type="checkbox"/> 3 000 à 4 000 €	100 €
<input type="checkbox"/> au delà de 4 000 €	130 €

Je verse en plus un don de €

J'effectue le règlement par :

chèque bancaire ou postal

carte bancaire n° :

_____ / _____ / _____ / _____

3 derniers chiffres au dos de votre carte :

date d'expiration : ____ / _____

signature :

date :